

REPUBLIQUE DE GUINEE

D E C R E T

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

N° D/98/ 021 /PRG/SGG

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**PORTANT NOMINATION
D'UN HAUT FONCTIONNAIRE**

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret D/96/098/PRG/SGG du 9 Juillet 1996, nommant le Premier
Ministre ;

VU le Décret D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet 1996, nommant les membres du
Gouvernement, modifié par les Décrets D/97/013/PRG/SGG du 14 Février
1997 et D/97/245/PRG/SGG du 21 Octobre 1997 ;

VU le Décret D/96/111/PRG/SGG du 29 Août 1996, portant attributions des
Membres du Gouvernement ;

VU le Décret D/97/062/PRG/SGG du 5 Mai 1997, portant attributions et
organisation du Ministère de l'Economie et des Finances ;

- D E C R E T E -

ARTICLE 1er/ - Monsieur Mamadouba CAMARA, Inspecteur des Services
Financiers et Comptables, Ex-Préfet, est nommé Directeur Général du Service
Financier du Cadastre, de la Conservation Foncière et de la Gestion du Domaine
de l'Etat.

ARTICLE 2/- Le Présent Décret qui prend effet à compter de sa date de
signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République./-

CONAKRY, le

9

FEVRIER 1998



GENERAL LANSANA CONTE

